

Vu, lu...  
entenduDocumentaire sur le  
naturisme au Levant,  
lundi sur France 3

Le documentaire

« Du soleil sur ma peau » d'Isabelle Ros, tourné l'été dernier sur l'île naturiste du Levant, sera rediffusé ce lundi 6 juin sur France 3 Provence-Alpes et Côte d'Azur à 23h30 après le Soir 3. Deux projections seront également organisées au Levant cet été : le mardi 26 juillet et mi-septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Hyères fête  
ses champions !

Tout le monde ne le sait peut-être pas ou ne l'a pas vraiment réalisé, mais Hyères peut se targuer d'être en 2016 une ville doublement championne de France. Et dans la même discipline ! Hyères Toulon Var Basket (Pro B) et le Hyères Handi Club Basket ont remporté leurs championnats respectifs. La cité fêtera ses héros mercredi 15 juin à 18 h sur le parvis de l'Hôtel de ville, 12 avenue Joseph-Clotis. Il n'est pas interdit de venir les acclamer !

## En bref

Bicentenaire Godillot :  
inscriptions au dîner

Le samedi 18 juin auront lieu les grandes festivités marquant le bicentenaire de la naissance d'Alexis Godillot. A l'initiative de cette manifestation, le CIL Godillot organise un dîner de clôture dans la cour de l'école des Iles d'Or. Places limitées à 200 convives. Cadeau surprise pour tous. Tarifs : 22 adultes, 12 e enfants. Inscriptions au 06.30.51.04.13. ou 06.59.29.95.61. / fguillou47@gmail.com ou alaindurand@orange.fr

Amicale  
des Gars du Nord

Du jeudi 22 au mardi 27 septembre voyage au Tyrol de 6 jours et 5 nuits. Rens. et réservations au 06.62.71.01.27.

Bibliothèque  
Sonore

- Mardi 7 juin de 14h30 à 16h45 permanence, salle 227 au Park Hôtel.

# PLU : des questions sur le bassin-versant du Roubaud

Beaucoup de monde à la réunion publique organisée jeudi soir par le CIL des Rougières, quartier promis à une forte urbanisation, où l'inondabilité inquiète

La réunion organisée jeudi soir, à l'auditorium du Park-Hôtel, par le Comité d'intérêt local des Rougières, a connu une forte affluence, avec la participation des CIL du bassin-versant du Roubaud. Plusieurs intervenants avaient été conviés par le président Reynold Ignace et son bureau, pour livrer leurs analyses sur le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) qui devrait passer à l'enquête publique cet automne, et sur le futur plan de développement urbain (PDU), en révision à l'échelle de l'agglomération Provence-Toulon-Méditerranée (TPM).

En introduction, M. Ignace a insisté sur le caractère apolitique de la réunion et sur l'équilibre au niveau des intervenants, chacun compétent dans sa partie, avec plusieurs sensibilités représentées. « Ce soir, nous parlons du PLU, pas de la politique municipale. Même si une réunion sur la vie de la cité est par définition politique. » Il a évoqué l'action du CIL qui a participé aux réunions publiques sur le Plan d'aménagement et de développement durable et du plan d'urbanisme. Un courrier commun a été adressé au député-maire Jean-Pierre Giran, avec les CIL du bassin-versant du Roubaud.

« Opposés au PLU  
dans ce contexte »

« Nous y demandions, a-t-il exposé, une commission spécifique au Roubaud, comme cela existe pour le Gapeau. Et nous demandions aussi une étude d'impact spécifique : la majorité des constructions est prévue sur le bassin-versant du Roubaud. L'échéance donnée par le maire, c'est 2018, dans le cadre du rattachement du Roubaud au Plan d'aménagement et de prévention des inondations (PAPI) de l'Eygoutier. Cela n'est pas compatible avec les échéances du PLU d'Hyères. Nous avons été reçus deux fois. Le



Les différents intervenants : de gauche à droite Valentin Giès, président de Toulon Avenir, Franck Chauvet, président de la Fédération hydraulique du Var, Roger Viale, président honoraire du CIL des Rougières et Reynold Ignace, son nouveau président. (Photos N. B.)

8 mars, nous avons écrit au maire pour indiquer que nous n'étions pas opposés au PLU sous certaines conditions telles que le taux d'emprise au sol, l'étude d'impact, etc. Puis nous avons vu le projet de PLU en ligne : nous nous sommes rendu compte que nos demandes ne sont pas prises en compte. » Les CIL ont demandé un rendez-vous au préfet du Var. « En résumé, nous n'avons pas d'étude d'impact, le plan de déplacement urbain est absent, le plan de prévention des risques inondations est absent, et il n'y a pas de schéma directeur pluvial... Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'être opposés à ce projet », affirme le président du CIL des Rougières.

Franck Chauvet, président de la Fé-

dération hydraulique du Var et de l'association des arrosants du Béal, a parlé du réseau pluvial. Une partie, située au sud de la voie Léopold-Ritondale où plusieurs zones inondables ont été très fortement impactées lors des dernières inondations, est encore à l'étude. La compétence GEMAPI - sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations - sera prochainement transférée à l'agglo TPM.

Trois interventions  
et un débat

Roger Viale, président d'honneur du CIL, a livré son analyse du Plan local d'urbanisme, en s'attardant sur le projet de la ZAC des Rougières qui concerne tout particulièrement le comité.

Enfin le président de Toulon Avenir, Valentin Giès, a fait un exposé sur le Plan de déplacement urbain (lire ci-dessous).

Durant le débat qui a suivi, le ton est un peu monté. Des propriétaires et des promoteurs ont pris la parole pour expliquer leur position, soulignant notamment que les terrains de l'Opération d'aménagement programmé (OAP) des Rougières « étaient promis à l'urbanisation depuis 40 ans ». Mais aussi « qu'il valait mieux une PLU municipale qu'un PLU intercommunal l'an prochain ». « Nous en sommes bien conscients », avance Reynold Ignace, « mais nous ne sacrifions pas toutes nos demandes, même si cette épée de Damoclès est sur nos têtes ».

N. BRUN

## Le plan de déplacement urbain abordé

Roger Viale s'est penché sur le projet de PLU, en ligne sur le site de la ville. Il relève notamment que la Zone industrielle de St-Martin Léoubes « s'agrandit de cinq hectares sur une belle zone agricole. Sur la zone du Roubaud, menée par TPM, on ne sait pas trop ce qu'il va y avoir. On y accèdera par l'échangeur de la Recense déjà très fréquenté ». Il relève à l'aéroport « une zone de 29 hectares en emplacement réservé jusqu'à l'avenue Decugis, en zone inondable et en Zone naturelle d'in-

térêt faunistique et floristique (ZNIEFF) ». Il ajoute que « 140 hectares vont être construits et imperméabilisés, en grande majorité sur le bassin-versant du Roubaud, soit une augmentation de la population de 18 %. La circulation et le stationnement, ainsi que l'inondabilité ne sont pas assez pris en compte. J'ai cherché le fil directeur du PLU : il s'agit de rattraper le nombre de logement sociaux imposé par la loi ALUR, soit 3400 à l'horizon 2026, ce qui impliquerait 8400 logements en prenant en compte la

mixité, soit plus de 65000 habitants »<sup>(1)</sup>.

Il est très critique sur les accès de circulation et le plan de présentation de l'opération d'aménagement programmée des Rougières.

PDU : une étude  
de 2008 ?

Valentin Giès, président de Toulon Avenir, travaille sur le Plan de développement urbain à l'étude à TPM. « Les plans proposés ne nous font pas beaucoup rêver et ne correspondent pas aux besoins de la population de l'agglo,

comme à Hyères, à l'extrémité est, où les gens vont à minima travailler à La Pauline sinon à Toulon ». Ce document est riche en enjeux : « 2 milliards d'euros sur dix ans, c'est le plus gros investissement de TPM sur cette période. Il doit y avoir une réflexion commune sur l'ensemble de l'agglo ». Il met en avant « l'absence de nouvelles études ménages déplacements qui doit scanner les besoins des foyers sur six mois. L'étude produite par TPM date de 2008, une époque où il n'y avait pas le

2<sup>e</sup> tube du tunnel, pas Avenue 83, etc. Un temps où Toulon était embouteillé mais où on circulait bien à l'Est. Depuis, les choses ont évolué. C'est sur ces bases que TPM veut engager 2 milliards... », a-t-il déclaré.

N. B.

1. Voir sur ces points notre dossier du 26 mars consacré au PLU rappelant les priorités de la ville dans le domaine de l'urbanisme. Elle avait alors annoncé qu'il restait 50 ha disponibles « essentiellement à la Crestade, à Costebelle et aux Rougières », pour un objectif « raisonnable », selon le maire, de 60 000 habitants. L'enquête publique sur le PLU est prévue à la fin de l'été pour une durée d'un mois.